

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

Le conseil municipal de Brampton modifie le règlement sur l’affichage afin de ne permettre que l’affichage d’affiches électorales dans les fenêtres

BRAMPTON, ON (le 30 novembre 2022) – Lors de sa réunion extraordinaire d’hier, le conseil municipal de Brampton a approuvé une modification au règlement sur l’affichage de la Ville afin de permettre uniquement l’affichage d’affiches électorales dans les fenêtres ou dans les portes pour toutes les élections futures. Cette modification s’appliquera à toutes les propriétés privées, y compris les terrains résidentiels et non résidentiels.

La Ville a constaté une croissance importante du nombre de plaintes liées à l’affichage électoral illégal au cours des nombreuses élections passées, notamment les élections municipales, provinciales et fédérales de 2018, 2019 et 2022. La transgression du règlement sur les affiches de la Ville pose de nombreux problèmes, notamment en ce qui concerne les dangers pour la circulation et l’encombrement visuel. L’application du règlement relatif à l’affichage illégal a un impact sur les ressources municipales, le coût moyen d’une enquête et d’une poursuite pour un panneau électoral municipal illégal étant d’environ 125 \$ à 130 \$ par panneau. Le personnel de la Ville fera rapport au Conseil sur une proposition d’augmentation des amendes associées aux affiches électorales illégales.

L’installation d’affiches électorales dans les fenêtres permettra aux habitantes et habitants d’exprimer leur soutien à un candidat ou à un tiers, tout en empêchant la falsification des affiches, leur installation illégale, l’encombrement visuel, la distraction des conducteurs et les problèmes de sécurité publique.

Pour en savoir plus sur le règlement sur les enseignes de la ville, cliquez [ici](#).

Remarques

« Au cours des dernières élections, la Ville a constaté une augmentation significative des plaintes liées aux affiches électorales illégales, et ces affiches posent de nombreux problèmes liés à l’environnement et à l’apparence de notre communauté. En vertu du règlement modifié sur les enseignes, les habitantes et habitants pourront continuer à faire entendre leur voix concernant les candidats et les tiers en installant des enseignes électorales dans les fenêtres, ce qui contribuera à préserver la sécurité et la beauté de notre ville. »

- *Patrick Brown, maire, Ville de Brampton*

« Les affiches électorales illégales peuvent avoir un impact considérable sur la sécurité publique et nuire à l’apparence de notre communauté, en plus d’exercer une pression sur les ressources municipales. En modifiant le règlement sur les affiches de la Ville pour n’autoriser que l’affichage des affiches électorales dans les fenêtres, nous pouvons atténuer les affiches sur les propriétés publiques,

les affiches excessives, les affiches sur les propriétés de la Ville et les affiches affichées plus de 72 heures après une élection, et garder notre ville propre et verte. »

- *Rowena Santos, conseillère régionale, quartiers 1 et 5; présidente des services législatifs de la Ville de Brampton.*

« Je tiens à rappeler à nos habitantes et habitants que la modification du règlement permettra de réduire l’affichage excessif, d’économiser des ressources en retirant les panneaux illégaux, d’améliorer la sécurité de nos habitantes et habitants et de maintenir l’apparence de la communauté. Nous remercions les habitantes et habitants de leur engagement continu à faire en sorte que Brampton reste saine, sûre et propre. »

- *Marlon Kallideen, directeur des services municipaux, Ville de Brampton*

-30-

Brampton, l’une des villes à la croissance la plus rapide au Canada, compte 700 000 habitantes et habitants et 75 000 entreprises. Nous plaçons les personnes au cœur de toutes nos activités. Nous sommes stimulés par la diversité de nos communautés, nous attirons les investissements et nous nous engageons dans une démarche d’innovation technologique et environnementale. Nous nous associons pour progresser et construire une ville saine, sûre, durable et prospère. Connectez-vous avec nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, consultez le site www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville de Brampton
multiculturalmedia@brampton.ca